

Bulletin paroissial

D'un même cœur...

Nous sommes maintenant bien avancés dans le temps de Pâques, en attente désormais de la Pentecôte. Le souvenir des 40 jours de Carême (*47 en comptant les dimanches*) s'éloigne et nous en sommes bien heureux. Le prochain Carême commencera le mercredi 22 février 2023, pas avant.

C'est peut-être donc justement le bon moment pour évoquer, sous un aspect particulier, les fameuses « résolutions de Carême ».

Imaginez, par exemple, qu'un homme ou une femme ayant l'habitude de ne jamais respecter les limitations de vitesse et de brûler les feux rouges, décide – courageusement – de prendre la résolution, le temps du Carême donc, d'essayer de respecter le code de la route. Il prendra aussi la résolution de ne plus boire d'alcool avant de prendre le volant. Le Carême s'achevant, à l'heure du bilan, le constat est sans appel : tenir les résolutions jusqu'au bout a été quasiment impossible. Il en prendra encore cependant pour éviter de mettre en danger la vie des autres... Sauf pour les limitations de vitesse : il suffira de ne pas se faire prendre par les radars ou la maréchaussée.

De cette situation, on peut espérer que la plupart d'entre vous diront que c'est... « *du grand n'importe quoi* ». Non pas d'être incapable de tenir des résolutions intempestives car c'est là chose commune, mais du fait que celles-ci ne relèvent pas vraiment d'un choix, d'une décision à prendre. Carême ou pas, si l'on ne dispose pas de tous ses moyens, il est interdit de prendre le volant. Il faut choisir avant qu'il ne soit trop tard, avant qu'il ne soit plus possible de faire « machine arrière », avant qu'il ne soit plus possible, en l'occurrence, de (se) conduire normalement.

Tout ceci pour illustrer ce fait que les résolutions que nous prenons pour le Carême sont parfois un peu bizarres : nous les tenons pour impossibles en même temps que nous pensons bien souvent devoir les tenir toujours, constamment par-là combien les facilités du monde nous éloignent – même si l'on s'en défend – des exigences premières de nos vies de chrétiens (ex : la prière est une nécessité ; le partage, plus que de la charité, est un devoir de justice ; la maîtrise de soi, la tempérance n'est pas, en soi, un exploit).

Au passage, je ne sais si la lecture d'un édito a été pour vous un effort de Carême mais il est acquis que vous pouvez arrêter tout de suite de poursuivre la lecture de celui-ci. Il ne s'adresse du reste pas à tout le monde mais seulement à ceux... qui persistent à vouloir le lire.

Mais puisque vous êtes toujours là, continuons.

Voyez, nos résolutions sont parfois si simples qu'elles consistent à faire simplement un peu mieux – le temps du Carême - ce que l'amour demande, exige pour nos plus proches prochains... Et bien sûr, prier pour eux.

Car cela concerne aussi notre vie spirituelle. Nombreux sont ceux qui ont souhaité qu'elle soit plus consistante durant le Carême avec l'espérance qu'elle le reste et qui ont vu le soufflé (*si j'ose dire*) retomber après Pâques !

Comment cela se fait-il ? Le fait est qu'après Pâques nous laissons le désir

s'affaiblir, comme si au Carême – temps d'efforts et d'ascèse – devait nécessairement succéder un temps de relâchement, un temps de décompression.

En réalité, c'est sans doute tout le contraire qui devrait être vrai puisque l'Amour nous a entraînés dans une Vie nouvelle, alors que nous restons encore en ce monde. C'est bien cela que manifeste l'attitude des Apôtres après Pâques, leur style, pour ainsi dire. Lisez et relisez ces versets des Actes des Apôtres (13, 2-3) : « *Un jour qu'ils célébraient le culte du Seigneur et qu'ils jeûnaient, l'Esprit Saint leur dit : « Mettez à part pour moi Barnabé et Saul en vue de l'œuvre à laquelle je les ai appelés. » Alors, après avoir jeûné et prié, et leur avoir imposé les mains, ils les laissèrent partir. »*

Il semble que le jeûne était pour eux comme une évidence, avec la prière. Comme si l'une et l'autre étaient liés. Non dans une perspective pénitentielle comme nous l'imaginons nécessairement lorsque nous envisageons le jeûne mais comme l'autre face de la prière sans laquelle elle semble ne pas pouvoir exister, ne pas pouvoir agir. Il ne s'agit pas de prolonger le Carême, il ne s'agit pas d'ascèse mais d'amour, d'accueil, de disponibilité... Il s'agit, de manière incarnée, de nous rendre dociles à la puissance de l'Esprit.

Telle doit être notre attitude fondamentale maintenant, en ce temps si particulier – 10 jours - qui sépare l'Ascension du Seigneur de l'effusion de l'Esprit de Pentecôte. La teneur de ce temps nous est donnée par ces mots des Actes (1, 13-14) : « *Ils montèrent dans la chambre haute où ils se tenaient habituellement ; c'était Pierre, Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemy et Matthieu, Jacques fils d'Alphée, Simon le Zélote, et Jude fils de Jacques. Tous, d'un même cœur, étaient assidus à la prière, avec des femmes, avec Marie la mère de Jésus, et avec ses frères. »*

Ce que je vous propose donc c'est de vivre ce temps en paroisse comme une sorte de retraite spirituelle en Église. À l'évidence, nous ne pouvons pas nous retirer du monde, nous soustraire à nos responsabilités mais nous pouvons quand même expérimenter un certain retrait, une mise à distance de ce monde qui génère des flux incessants de nouvelles et nous retient par ses vanités. Bien sûr, le jeûne pourra – selon la grâce de chacun – consister en un usage contenu de la nourriture mais il devra certainement, en vue de la Pentecôte, nous conduire d'abord, sous la conduite de Notre-Dame, d'un silence extérieur à un silence plus intérieur, intime même, sans lequel le Saint-Esprit, Feu divin, ne peut nous déclarer Sa Flamme.

P. Benoît

Retraite Paroissiale du jeudi 26 (soir) au Dimanche 5 juin (Pentecôte)

Comme condition à l'accueil de l'Esprit Saint, nous vous proposons de nous mettre quelque peu en silence durant les jours séparant l'Ascension de la Pentecôte, pour être, chacun selon ses possibilités « assidus à la prière », « avec Marie, la Mère de Jésus ». Cette prière sera personnelle (nous vous fournirons un petit feuillet pour cela) et communautaire (chaque soir, un temps de prière ensemble précédé d'un temps d'adoration et suivi d'un temps de partage) comme si la Sainte Vierge Marie rassemblait ses enfants pour nous apprendre à nous tourner vers son Fils. Ce temps pourra aussi être l'occasion de réfléchir sur notre mission et sur l'évangélisation (un autre petit feuillet vous sera communiqué). Pour ceux qui le souhaitent, la messe célébrée chaque matin sera précédée de la prière du chapelet à 8h15.

Kermesse Paroissiale

Notre kermesse paroissiale du 26 juin prochain se prépare activement. Venez nous rejoindre, nous avons besoin de vos bras, de vos compétences, ou simplement de votre sourire et votre bonne humeur.

Pour : tenir un stand de jeux, même une heure ou deux, participer à un stand de vente, à la restauration, à la buvette, etc. faites-vous connaître dès maintenant auprès de :

Olivier LESAGE 06 72 96 71 56

Email : olivier.lesage.1@hotmail.com

C'est le moment de faire du tri chez vous !

Pour les livres et la brocante contactez Jean Serge Abramowitz : 06 65 32 70 18

Pour les vêtements : dépôt à la maison paroissiale les jours de tri

Lundi 30 Mai: de 14h à 16h

Mercredi 1 juin : de 10h à 12h

Mercredi 8 juin : de 10h à 12h

Lundi 13 juin : de 10h à 12h

Mercredi 15 juin : de 14h à 16h

Lundi 20 juin : de 14h à 16h

Mercredi 22 juin : de 10h à 12h

Vendredi 24 juin : de 13h à 16h

Si vous êtes disponible, vous pouvez aussi aider au tri.

Pour les bijoux et les jouets : Contacter. Odile LESAGE : 06 86 23 90 69

60 ans des Scouts et Guides de France du Mesnil 4 & 5 juin 2022

A l'occasion de son 60ème anniversaire, le groupe Saint-Exupéry du Mesnil-Saint-Denis organise une grande **fête ouverte à tous** les 4 et 5 juin prochains.

Vous êtes tous invités à nous rejoindre dans le parc du château à partir de 14h le samedi.

Au programme du samedi : des **activités de découverte du scoutisme** adaptées à tous les âges (constructions, jeux, animations diverses), possibilité de rester sur place pour partager un pique-nique le soir avant d'assister à une **grande veillée festive** des 60 ans !

Le dimanche matin venez participer à un **jeu de piste dans la ville** avant de nous rejoindre le midi pour un **repas de fête** puis une **célébration en plein air** pour clôturer notre week-end.

Dès le vendredi et pendant tout le week-end, **une exposition** retraçant les 60 ans du groupe est ouverte à tous dans le hall de la mairie.

Les amis, les anciens, tous les paroissiens, leur famille et voisins... tous ceux qui ont envie de passer un agréable moment de détente, de jeux, de rire et de retrouvailles... venez nous rejoindre les 4 et 5 juin !

Informations et inscriptions pour le repas du dimanche sur

<https://sgdfmesnil.fr/60-ans>

60ans@sgdfmesnil.fr

Emmanuel Gaultier - 06 07 02 62 07

Mardi 24 et mercredi 25 mai : Messe à 8h45 à la Chapelle de La Verrière	
Jeudi 26 mai	Fête de l'Ascension du Seigneur. Messe unique à 11h au Mesnil
Retraite Paroissiale du jeudi 26 (soir) au Dimanche 5 juin (Pentecôte) <i>au Cénacle, « assidus à la prière », « avec Marie, la mère de Jésus »</i>	
Chaque jour de semaine (<i>y compris samedi 28 et lundi 30 mai</i>) Messe à 8h45, au Mesnil, précédée du Chapelet récité à 8h15 <i>Le dimanche, le chapelet est récité, au Mesnil, à 10h15</i>	
Chaque soir , à l'église du Mesnil, du jeudi 26 mai au jeudi 2 juin 20h : Adoration silencieuse ; 20h30 : Prière commune ; 21h : Temps de partage	
<i>Et comme d'habitude...</i>	
Chaque mercredi	Chapelet pour la France, à 18h15, près de N-D de La Salette
Chaque jeudi	Saint-Sacrement exposé à l'église du Mesnil de 23h à minuit <i>« Veillez et priez... » «une heure avec Moi... »</i>
Chaque vendredi	Adoration Eucharistique de 12h à 13h
Chaque samedi	Messe dominicale anticipée à La Verrière, à 18h30
Chaque dimanche	Messe à 9h30 à Lévis St Nom et à 11h au Mesnil St Denis
Confessions <i>à la sacristie de l'église</i>	Chaque soir, après le temps d'échange
	Vendredi 27 mai de 13h à 14h (après l'Adoration)
	Vendredi 27 mai de 18h à 19h
	Dimanche 29 mai de 15h30 à 16h30
	Mardi 31 mai de 18h à 19h
	Mercredi 1er juin de 13h à 14h (après l'Adoration)
	Vendredi 3 juin de 13h à 14h et de 21h30 à 23h
Vendredi 3 juin	20h30 : Messe à l'église du Mesnil puis Nuit d'Adoration jusqu'à 7h50 (<i>l'église reste ouverte</i>) Confessions de 21h30 à 23h, à la sacristie
Samedi 4 juin	8h00 : Messe à l'église (<i>Premier samedi du mois</i>)
	20h30 : Vigile de Pentecôte, à l'église du Mesnil



Agenda rappelé, adapté, complété, au jour le jour...

Consultez « Clématite » quotidiennement !

<https://clematite.site/>